



**Comptes annuels
2020**

**CHAÎNE
DU BONHEUR**
LA SUISSE SOLIDAIRE



RAPPORT DE PERFORMANCE

Le présent Rapport de performance est établi en conformité avec les normes de présentation des comptes RPC 21.

Créée en 1946 sous forme d'une émission de la Radio suisse romande, la Chaîne du Bonheur est devenue en 1983, à l'initiative de la SRG SSR, une fondation privée indépendante.

D'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation de la Chaîne du Bonheur (ci-après la CB) a pour objectif de secourir des personnes en difficulté confrontées au malheur et à l'adversité, quelle qu'en soit la cause (article 2 des Statuts).

ORGANISATION

L'organe suprême est le [Conseil de Fondation \(CF\)](#), composé de 14 membres au maximum qui sont élus pour des mandats de trois ans renouvelables deux fois au maximum. Ils ont la charge de veiller à la bonne marche de la Fondation. Le CF exerce la surveillance de la CB ; il décide des orientations stratégiques dans tous les domaines d'intervention et définit les risques, les objectifs et le budget. Il approuve les comptes annuels et engage les membres de la direction. Le CF se réunit trois fois l'an. La présidence de la Fondation est assurée depuis le 1er janvier 2018 par Pascal Crittin, directeur de la RTS.

Le CF délègue un certain nombre de tâches liées à la surveillance de la Fondation à un [Comité](#) composé de cinq membres issus du CF. Le Comité se réunit tous les deux mois pour suivre la marche de la Fondation.

Sauf exception justifiée décidée par le Comité, les membres du CF ne sont pas rétribués par la CB pour leur travail fourni mais ont droit au remboursement de leurs frais effectifs. En 2020, deux membres du CF ont perçu des jetons de présence dont le montant était conforme au règlement genevois sur les commissions officielles (RS A2 20.01), pour les heures passées en séance.

L'attribution des financements aux projets soumis par les organisations d'entraide, pour l'étranger comme pour la Suisse, est décidée au sein des [Commissions de projets \(COPRO INT et COPRO CH\)](#). Ces commissions sont composées d'experts indépendants, d'un pool d'experts des organisations accréditées et de membres de la direction de la CB. Afin de garantir l'indépendance par rapport aux organisations d'entraide concernées, les décisions de financement se prennent en deux étapes au sein de la COPRO-INT : une consultation et une recommandation en plenum et une décision par une commission séparée (COPRO-DEC) qui réunit le Président de la COPRO et le Directeur de la CB assistés d'une experte et du responsable Programmes, ces deux derniers en fonction consultative. Pour 2021, il a été décidé de créer une COPRO DEC séparée pour les projets en Suisse, et de nommer un nouveau président/une nouvelle présidente pour la COPRO CH.

La [Commission de gestion financière \(COGEFI\)](#) est composée de spécialistes en finances nommés par le CF. Elle est chargée de définir la stratégie de gestion des placements de la CB et d'en

suivre l'application. Elle assiste également le CF dans sa mission de supervision de la gestion financière de la CB. De nouveaux membres sont entrés en fonction en 2020, nommés par le CF. La Commission est présidée par Mme Joëlle Hars (SSR).

Le **directeur** de la CB, nommé par le CF, est chargé d'exécuter les décisions du CF et de veiller à la saine gestion de la CB. La direction est assurée depuis le 1er janvier 2020 par Roland Thomann. Le directeur s'appuie sur un **Comité de direction** composé de **trois membres**, proposé par le Directeur et nommé par le CF (finances et administration, programmes, relations publiques et partenariats).

L'**organe de révision** de la CB nommé par le CF procède chaque année à l'audit des comptes de la Fondation. Mazars Suisse a été nommé à cette fonction depuis 2011 avec un nouveau responsable du mandat dès 2016.

COLLABORATEURS DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

La Fondation emploie uniquement des collaborateurs en Suisse. Au 31 décembre 2020, la CB employait 19 collaborateurs fixes pour l'équivalent de 14,8 postes à plein-temps, pour la majorité à Genève, y compris une stagiaire, une collaboratrice à Zurich, une à Berne et un collaborateur à Lugano. Au cours de l'année, la Chaîne du Bonheur a recouru à 14 auxiliaires rémunérés pour la saisie des adresses de donateurs et d'autres tâches diverses liées aux collectes et à la communication. Une collaboratrice auxiliaire a par ailleurs fortement soutenu le département Projets dans le cadre de l'aide sociale en Suisse pour l'analyse des très nombreux projets liés au fonds Coronavirus Suisse (CHF 105'140 au total pour les auxiliaires).

QUE FAIT LA CHAÎNE DU BONHEUR (CB) ?

La CB collecte des fonds auprès de la population de Suisse, suite à une catastrophe, naturelle ou causée par l'homme ou pour des causes sociales en Suisse, en organisant notamment des journées nationales de collecte. Elle attribue ensuite les fonds collectés à des projets d'aide bien définis. Les collectes sont lancées avec le soutien de son partenaire principal, la SSR, et ses unités d'entreprise : dans ce cadre, les « ambassadeurs de la CB » dans chaque région (Jean-Marc Richard (RTS), Dani Fohrlér et Rouven Born et Sirio Flückiger (SRF), Carla Norghauer (RSI) et Claudia Cathomen (RTR)) jouent un rôle primordial lors de ces appels. La CB organise également des collectes à froid, non liées à l'actualité, pour financer des actions en faveur de causes humanitaires ou sociales pour lesquelles les organisations suisses peuvent intervenir. Elle a notamment participé activement aux collectes Cœur à Cœur et Ogni centesimo conta organisées par RTS et RSI en fin d'année dans les régions linguistiques respectives.

La CB cofinance les projets à l'étranger soumis par ses organisations d'entraide partenaires. Le département Programmes de la CB analyse les demandes de contribution et le directeur prend les décisions pour les projets inférieurs à CHF 300'000. Pour les projets qui dépassent ce montant, le département Programmes

prépare les dossiers à l'intention de la Commission de Projets COPRO, qui émet une recommandation (projet accepté, non-accepté ou sous condition) qui doit ensuite être validée par une commission décisionnelle, la COPRO DEC. Le département Programmes suit ensuite l'évolution de chaque projet, contrôle les rapports des organisations, visite des projets sur place ou mandate des évaluations ou audits par des experts indépendants.

En 2020, la CB a finalisé le rapport d'évaluation technique des constructions financées par la CB dans les camps Rohingya de Cox's Bazar au Bangladesh. La visite de l'évaluatrice sur place avait eu lieu en octobre 2019. Nous avons également mandaté une évaluation de la perception de la population de l'impact des projets menés au Népal après le séisme de 2015 et publié le rapport en avril 2020. Enfin, nous avons mandaté deux hautes écoles de travail social et de la santé pour mener une étude sur l'impact des projets financés en Suisse en réponse à la crise du coronavirus. Les travaux sont en cours et vont se conclure au printemps 2021.

Soucieuse d'un partenariat opérationnel compétent et solide pour réaliser les projets sur le terrain, la CB revoit régulièrement la conformité de ses organisations partenaires avec les critères d'accréditation, sur la base des critères décidés par le Conseil de Fondation. Depuis 2019, une nouvelle Commission d'accréditation est chargée de statuer sur les demandes d'accréditation sur la base des critères approuvés par le Conseil de Fondation. En 2020, deux organisations ont été nouvellement accréditées : SOS Village d'enfants et Terre des hommes Schweiz (Bâle) qui dispose d'une accréditation séparée de celle de Terre des hommes Suisse (Genève). D'autre part, quatre ONG n'ont pas été réaccréditées : Nouvelle Planète, Action de Carême, Handicap International et Swisscontact. Au 1er janvier 2021, la CB compte ainsi 24 organisations partenaires pour la mise en œuvre des projets à l'étranger

En Suisse, la CB a collaboré en 2020 avec environ 200 organisations actives soit dans l'aide sociale dans le contexte de la pandémie, soit dans l'aide aux jeunes en difficulté et aux jeunes migrants, soit pour le soutien aux sans-abri, ainsi que dans des contextes d'aide aux enfants victimes de violence familiale

COLLECTES DE FONDS (RESSOURCES) EN 2020

Au total, la CB a collecté en 2020 des dons pour un montant de CHF 64'545'421.

La CB a organisé le 16 avril une journée de collecte nationale en faveur des personnes frappées par la pandémie de coronavirus en Suisse qui a permis de rassembler CHF 41'486'093, à quoi il faut ajouter CHF 1,5 million versés par un grand donateur sur un fonds spécial. Début août, la CB a lancé un appel aux dons suite aux terribles explosions qui ont ravagé le port et la ville de Beirut; la collecte pour le Liban a atteint CHF 7'560'076. Le 22 octobre, la CB a mis sur pied une journée nationale de solidarité en faveur des personnes touchées par les conséquences de la pandémie dans le monde. Cette collecte a rapporté CHF 8'911'715.

L'opération Cœur à Cœur en faveur des enfants victimes de violence familiale en Suisse, a été menée du 12 au 18 décembre en partenariat avec la RTS, avec des promesses à la fin de l'opération pour un montant de CHF 2'028'186. Au total, les dons pour les enfants victimes de violence (fonds EVV) se sont élevés pour l'année 2020 à CHF 3'343'500.

Durant 2020, la Fondation a par ailleurs reçu des **legs non affectés** pour un montant de CHF 390'677. Leur affectation sera décidée lors de la séance du Conseil de Fondation du 15 avril 2021.

UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

Au cours de l'exercice 2020, la CB a approuvé le financement de 286 nouveaux projets pour un montant de CHF 63'202'873 (projets dans 27 pays, Suisse incluse). Les projets en soutien aux organisations d'action sociale en Suisse qui viennent en aide aux personnes affectées par les conséquences économiques et sociales de la pandémie du coronavirus ont constitué en 2020 une partie importante de l'activité d'analyse. Par ailleurs, pour faire face à la situation créée par la pandémie dans les contextes humanitaires à l'étranger, la CB a également dû consacrer une part de sa réflexion à de nouveaux projets, voire à des adaptations et des modifications de projets existants. D'autre part, la situation des réfugiés Rohingya au Bangladesh, les suites du séisme et du tsunami de 2018 en Indonésie, la grave crise humanitaire au Yémen et la reconstruction après l'ouragan qui a touché le centre du Mozambique en 2019 ont continué à faire l'objet de nouveaux projets. Finalement, en fin d'année, toute une série de projets mis sur pied suite aux explosions massives dans le port de Beyrouth au Liban ont été examinés.

La CB a versé CHF 36'115'170 pour les projets dans le cadre de la collecte Coronavirus Suisse, dont CHF 1,5 million provenait d'un fonds spécial alimenté par un grand donateur.

La CB a par ailleurs financé une trentaine de projets pour un montant de CHF 1'227'109 pour venir en aide à des enfants victimes de violence familiale grâce aux fonds collectés dans le cadre de Cœur à Cœur et Ogni Centesimo Conta fin 2019. Plusieurs projets supplémentaires en faveur des enfants en Suisse ont été financés par un fonds spécial alimenté par un grand donateur. Dans le cadre du Fonds Sans-abrisme, la CB a financé des projets pour un montant de CHF 837'645.

Pour ce qui concerne les intempéries en Suisse, la CB a apporté des financements à hauteur de CHF 706'194, à Bondo, au Val de Ruz et dans d'autres régions du pays.

Au total, la CB a versé en 2020 CHF 62'395'778 à l'étranger et en Suisse, ce qui a permis de venir en aide à près de 6 millions de personnes à travers le monde.

STRATÉGIE ET RÉSULTAT FINANCIER

Comme par le passé, la CB a placé auprès d'institutions bancaires les fonds qui lui ont été confiés, dans l'attente de leur utilisation. La stratégie financière de la CB, approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière (COGEFI), reste prudente basée sur la conservation du capital. Transparente, elle vise à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégageant dans la mesure du possible un certain revenu qui devrait permettre de couvrir au moins partiellement les frais de fonctionnement. La fortune sous gestion est divisée en trois parties : liquidités et placements à court terme (inférieurs à 12 mois), placements à moyen terme (12 à 48 mois) et investissements à long terme (supérieurs à quatre ans). Cette dernière partie, qui ne doit pas dépasser 50% du portefeuille total, a été placée auprès de deux instituts financiers suite à un appel d'offres réalisé avec la collaboration de PPC Metrics.

En 2020, malgré un contexte fortement chahuté, cette stratégie financière a dégagé une performance positive, avec un résultat financier net de CHF 1'685'309 sur l'année. Le marché obligataire a réalisé un rendement quasi nul, voire négatif, tandis que les actions enregistraient une forte performance positive, notamment dans les deux derniers mois de l'année, après une sérieuse descente au mois de mars. La Chaîne du Bonheur a par ailleurs réussi à ne subir quasiment aucun taux négatif sur ses liquidités. La stratégie financière de la CB reste judicieuse dans ses principes selon les experts de la Commission de Gestion Financière (COGEFI). Certains ajustements pourront être apportés en 2021 avec une nouvelle évaluation de la stratégie.

La Charte d'Investissement Responsable mise en place en 2017 avec le soutien de Conser Invest établit les principes de base qui doivent présider aux investissements de la Fondation pour assurer que ceux-ci soient en accord avec sa mission. Il s'agit d'exclure certains secteurs comme les armements et de veiller aux bonnes pratiques concernant les critères ESG. La CB collabore par ailleurs avec Ethos et soutient cette organisation pour ce qui concerne le dialogue avec les entreprises et l'actionnariat actif. Un premier contrôle de l'implémentation de ces principes réalisé en 2018 a démontré que la quasi-totalité du portefeuille était conforme aux principes de la Charte ; quelques adaptations ont encore été effectuées par les gérants pour augmenter la conformité des placements. De nouvelles adaptations ont été effectuées en 2020 et un nouveau screening devrait être effectué en 2021 pour s'assurer que les valeurs de la CB sont bien respectées dans ses investissements.

CHARGES ET SPONSORING

Les frais de fonctionnement de la CB se sont élevés à CHF 3'436'080.

La CB a bénéficié comme par le passé du soutien de son partenaire traditionnel Swisscom avec une contribution de CHF 71'016 dont CHF 21'016 sous forme de prestations.

Les charges nettes de fonctionnement s'élèvent à CHF 3'365'064 en augmentation par rapport à l'année précédente. Des économies ont été réalisées sur quelques postes mais les nombreuses

collectes ont engendré des coûts importants, notamment pour ce qui concerne les heures supplémentaires et la communication en général. La finalisation du nouveau CRM a également représenté une certaine charge

SALAIRES

Le total des salaires du personnel fixe de la CB (19 personnes, soit 14,8 EPT) s'est élevé à CHF 1'662'044 en 2020. Le salaire du directeur a été de CHF 173'270 et celui des autres membres de la direction (2,8 EPT) de CHF 439'785. Une prime d'ancienneté de CHF 10'552 a également été versée cette année.

RÉSULTAT 2020

Le résultat financier à lui seul ne couvre pas la totalité des frais de fonctionnement. Si l'on ajoute le sponsoring, les legs non affectés et le prélèvement de 5% calculé automatiquement sur les dons annuels selon la décision de principe du CF, les fonds libres ainsi constitués s'élèvent à CHF 1'866'828. Conformément à la politique décidée par le Conseil de Fondation, le Comité recommande d'utiliser ces fonds libres pour alimenter certains fonds de projets. La décision revient au CF lors de sa séance du 15 avril 2021.

EVALUATION DES RISQUES

La Chaîne du Bonheur a documenté l'évaluation des risques dans le cadre du processus de gestion des risques existants. Lors de sa séance du 3 décembre 2019, le Conseil de Fondation a revu les différents risques et confirmé les mesures à prendre pour réduire et faire face à ces risques. Le Conseil de Fondation procède à cet exercice chaque année et ajuste les mesures lorsque nécessaire. La CB évalue le risque en pondérant la probabilité et l'effet.

Pour 2021, les principaux risques identifiés sont les suivants :

- Positionnement de la CB dans un contexte de grands changements, que ce soit dans le contexte humanitaire, la recherche de fonds ou le monde des médias (stratégie revue).
- La cyber sécurité et le risque d'attaques sur nos réseaux et serveurs. Un système de protection renforcée a été mis en place et une attention particulière est portée à ce sujet, également dans le cadre de la protection des données et la conformité à la loi suisse et européenne sur le sujet.
- Les risques et les conséquences financières et sociales de la pandémie de coronavirus font l'objet d'une surveillance approfondie. Toutes les mesures de précaution ont été prises.
- Sous "intérêt et engagement public", la CB a rassemblé les risques liés à la fragmentation des canaux d'information et de contact insuffisant avec les publics digitaux. La CB poursuit sa transformation digitale pour suivre cette évolution.

BILAN 2020

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant		31'718'985	29'509'440
Liquidités et équivalent		30'468'897	28'208'492
Titres	3	1'080'864	1'078'330
Compte de régularisation d'actifs	4	169'224	222'618
Actif immobilisé		42'141'756	43'387'699
Immobilisations financières	3	42'133'552	43'387'699
Immobilisations incorporelles	5	0	0
Immobilisations corporelles	5	8'204	0
TOTAL DE L'ACTIF		73'860'741	72'897'139

PASSIF

Capitaux étrangers		76'983	68'135
Créanciers divers		3'125	7'990
Compte de régularisation de passifs	4	73'858	60'146
Capital des fonds affectés		60'225'307	51'065'019
Fonds affectés	6	60'225'307	51'065'019
Capital de la fondation		13'558'451	21'763'985
Capital de base	8	200'000	200'000
Capital lié	9	11'491'623	5'491'623
Capital libre	9	1'866'828	16'072'362
TOTAL DU PASSIF		73'860'741	72'897'139

COMPTE D'EXPLOITATION 2020

	2020	2019
	CHF	CHF
PRODUITS		
Total des dons	64'936'099	34'693'433
Dons et autres donations affectées	64'545'422	20'000'194
Legs non affectés	390'677	14'693'239
Autres produits	74'648	77'700
Contributions au fonctionnement	71'016	73'690
Produits divers	3'632	4'010
Total produits d'exploitation	65'010'747	34'771'133
CHARGES		
	10	
Projets et programmes	-64'057'623	-30'399'010
Versements aux projets	-62'305'222	-28'875'612
Appui aux projets	-1'752'401	-1'523'398
Recherche de fonds et administration	-1'683'679	-1'585'578
Recherche de fonds	-1'030'824	-1'119'231
Administration	-652'855	-466'346
Total charges d'exploitation	-65'741'302	-31'984'588
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	-730'555	2'786'545
Résultat financier	1'685'309	3'399'160
	17	
Produits financiers	1'991'151	3'721'427
Charges financières	-305'842	-322'268
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	954'754	6'185'705
Variation des fonds affectés	-9'160'288	9'179'505
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATIONS AU CAPITAL DE LA FONDATION)	-8'205'534	15'365'210
+ Prélèvement / - attribution au capital lié (réserve d'exploitation)	-5'300'000	800'000
+ Prélèvement / - attribution au capital lié (réserve financière)	-700'000	1'460'177
+ Prélèvement / - attribution au capital libre	14'205'534	-17'625'387
RÉSULTAT ANNUEL	0	0

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

mazars

Mazars SA
Chemin de Blandonnet 2
CH-1214 Vernier - Genève

Tel: +41 22 708 10 80
www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le mouvement des fonds, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

mazars

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



David Demierre
Expert-réviseur agréé

Genève, le 17 mars 2021

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital, mouvement des fonds, tableau des flux de trésorerie et annexe)

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2020

	CHF	Capital initial	Attributions de dons	Attributions de legs	Paiements aux projets	Attributions / Dissolutions	Capital final
Fonds affectés		51'065'019	64'545'422	10'072'362	-62'305'222	-3'152'274	60'225'307
Capital de base		200'000	0	0	0	0	200'000
Capital lié :							
- Réserve financière		4'320'723	0	0	0	700'000	5'020'723
- Réserve d'exploitation		1'170'900	0	0	0	5'300'000	6'470'900
Capital libre		16'072'362	0	0	0	-14'205'534	1'866'828
Capital de l'organisation		21'763'985	0	0	0	-8'205'534	13'558'451

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2019

	CHF	Capital initial	Attributions de dons	Attributions de legs	Paiements aux projets	Attributions / Dissolutions	Capital final
Fonds affectés		60'244'525	20'000'194	683'486	-28'875'612	-987'573	51'065'019
Capital de base		200'000	0	0	0	0	200'000
Capital lié :							
- Réserve financière		5'780'900	0	0	0	-1'460'177	4'320'723
- Réserve d'exploitation		1'970'900	0	0	0	-800'000	1'170'900
Capital libre		-1'553'025	0	0	0	17'625'387	16'072'362
Capital de l'organisation		6'398'775	0	0	0	15'365'210	21'763'985

MOUVEMENT DES FONDS 2020 1/2

	Fonds disponibles au 01.01.20	Attribution/ affectation dons	Attribution / affectation fonds libres et legs 2019	Engagements 2020 (projets acceptés)	Transferts depuis fonds engagés	Dissolution pour couverture frais fonctionnement 2020 *	Transferts internes de soldes de fonds **	Fonds disponibles au 31.12.2020	Fonds engagés au 01.11.20	Engagements 2020 (projets acceptés)	Remboursements de projets	Transferts aux fonds disponibles	Paiements aux projets	Fonds engagés au 31.12.20	Fonds disponibles et engagés au 31.12.20
Aide sociale en Suisse (collecte permanente)	1'229'886	5'610		3'427		-281	-1'238'642	0	3'427	-3'427				0	0
Child Welfare	191'390	242'697	3'000'000	8'123		-12'135		3'430'075	1'696'392	-8'123			-404'245	1'284'024	4'714'099
Catastrophes naturelles en Suisse (collecte permanente)	1'680'702	8'757		-684'115		-438		1'004'906	2'145	684'115			-662'085	24'175	1'029'081
Cala Sannitica	162'689			-40'000				122'689	10'000	40'000			-30'000	20'000	142'689
Séisme Haïti	139'947	0		-1'567			-138'379	0	0	1'567			-1'567	0	0
Enfants victimes de conflits «JRz» 2010	0			0					0	0				0	0
Inondations Pakistan	549'719	0		5'280			-554'999	0	5'280	-5'280				0	0
Sécheresse Afrique de l'est	82'456			0				82'456	0	0				0	82'456
Mères en détresse «JRz» 2011	0			0					0	0				0	0
Syrie	344'408	60'985		-291'576		-3'049		110'768	125'000	291'576			-343'000	73'576	184'344
Typhon Haiyan - Philippines	216'631			12'362				228'993	261'887	-12'362			-249'525	0	228'993
Inondations Balkans 2014	0			0					0	0				0	0
Yvonne Vogt	53'199			-14'793				38'406	874'682	14'793			-733'789	155'686	194'092
Népal 2015	2'043'354	1'635		194'968		-82		2'239'875	913'461	-194'968			-997'043	-278'550	1'961'325
Réfugiés	496'260	388'621		-183'553		-19'431		681'897	298'186	183'553			-431'739	50'000	731'897
Jeunes en rupture «JRz» 2015	189'015			963				189'978	137'697	-963			-106'734	30'000	219'978
Catastrophe climatique Afrique AFR16	0			0				0	99'719	0			-99'719	0	0
Cœur à Cœur 2016	10'099	0		0			-10'099	0	0	0				0	0
Séisme Italie 2016	0			0					0	0				0	0
Enfants seuls en fuite «JRz» 2016	13'077			26'283	681			40'042	695'224	-26'283	681	-681	-398'991	269'950	309'992
Ouragan Matthew 2016	322'546	4'051		-284'156		-203		42'239	237'027	284'156			-445'196	75'987	118'226
Innovation	235'425	0	1'022'362	-285'454				972'333	190'519	285'454			-278'454	197'519	1'169'851
Early Response Fund	2'743'822	347'986	2'500'000	-3'005'756		-17'399		2'568'652	1'049'189	3'005'756			-2'201'000	1'853'945	4'422'597
Famine en Afrique AFR17	500'948	38'439		-352'775		-1'922		184'690	567'081	352'775			-627'692	292'164	476'854
Bondo 2017	4'350'369			-39'134				4'311'235	0	39'134			-39'134	0	4'311'235

* Dissolution 5% des dons 2020 pour couverture des frais de fonctionnement.

** Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation en 2020.

MOUVEMENT DES FONDS 2020 2/2

	Fonds disponibles au 01.01.20	Attribution/ affectation dons	Attribution / affectation fonds libres et legs 2019	Engagements 2020 (projets acceptés)	Transferts depuis fonds engagés	Dissolution pour couverture frais fonctionnement 2020 *	Transferts internes de soldes de fonds **	Fonds disponibles au 31.12.2020	Fonds engagés au 01.11.20	Engagements 2020 (projets acceptés)	Remboursements de projets	Transferts aux fonds disponibles	Paiements aux projets	Fonds engagés au 31.12.20	Fonds disponibles et engagés au 31.12.20
Rohingya 2017	394'486	31'007		-1'119'801		-1'550	742'024	46'166	2'174'265	1'119'801			-2'182'837	1'111'229	1'157'395
Cœur à Cœur 2017	73'517			9'255	219			82'991	262'417	-9'255	219	-219	-113'539	139'623	222'614
Education-formation jeunes «JRz» 2017	90'480			24'380				114'860	1'102'499	-24'380			-588'833	489'286	604'146
Ogni Centesimo Conta OCC17	3'141			1'393				4'534	26'678	-1'393			-25'285	0	4'534
Cœur à Cœur 2018	314'533			54'115	27'967			396'615	456'785	-54'115	27'967	-27'967	-150'924	251'746	648'361
Jeder Rappen zählt JRZ18	2'815'501	100		-2'063'028		-5		752'568	1'372'249	2'063'028			-1'908'596	1'526'681	2'279'249
Ogni Centesimo Conta OCC18	5'155			0				5'155	175'798	0			-81'892	93'906	99'061
Inondations Inde 2018	36'957	0		0	11'689		-48'646	0	0	0	11'689	-11'689		0	0
Tsunami Indonésie 2018	7'043'116	8'570		-4'131'486		-429		2'919'771	1'070'467	4'131'486			-2'983'268	2'218'685	5'138'456
Mozambique 2019	987'791	5'710		-762'917		-286		230'298	1'391'939	762'917			-1'492'317	662'539	892'837
Yemen 2019	2'484'569	171'453		-2'231'023		-8'573		416'426	813'000	2'231'023			-2'563'130	480'893	897'319
Femmes dans les crises oubliées	2'378'922	366'807		-2'100'800	50'000	-18'340		676'590		2'100'800	50'000	-50'000	-1'323'696	777'104	1'453'694
Enfants victimes de violence familiale en Suisse	2'586'650	3'343'499		-1'747'637		-167'175		4'015'337		1'747'637			-1'227'109	520'528	4'535'865
Fond spécial EVV	248'750			-243'360				5'390		243'360			-194'625	48'735	54'125
PHES promotion humanitaire et échange de savoir	32'499	0	50'000	0				82'499		0				0	82'499
Jeunes en rupture en Suisse JER		10'532	2'000'000	0		-527	10'099	2'020'104		0				0	2'020'104
Sans-abri en Suisse SDF		51'077	1'500'000	-1'383'175		-2'554	1'238'642	1'403'990		1'383'175			-837'645	545'530	1'949'520
Coronavirus CH		41'486'093		-35'636'950		-2'074'305		3'774'838		35'636'950			-34'615'170	1'021'780	4'796'618
Fonds de Picciotto COVID CH		1'500'000		-1'500'000				0		1'500'000			-1'500'000	0	0
Coronavirus International		8'911'716		-1'208'570		-445'586		7'257'560		1'208'570			-225'000	983'570	8'241'130
Liban 2020		7'560'077		-4'231'797		-378'004		2'950'276		4'231'797			-2'332'000	1'899'797	4'850'073
Total fonds en CHF	35'052'007	64'545'422	10'072'362	-63'202'873	90'556	-3'152'274	0	43'405'200	16'013'012	63'202'873	90'556	-90'556	-62'395'778	16'820'107	60'225'307

* Dissolution 5% des dons 2020 pour couverture des frais de fonctionnement.

** Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation en 2020.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	CHF 2020	CHF 2019
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat avant allocations au capital	-8'205'534	15'365'210
Ajustements pour :		
Amortissements	4'102	11'149
Variation de valeur boursière des titres et différences de change non réalisées	-1'754'912	-3'349'054
Variation des comptes de régularisation d'actifs	53'393	33'395
Variation des capitaux étrangers	8'847	-37'456
Variation des fonds avec affectation	9'160'288	-9'179'505
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	-733'816	2'843'738
Investissements en immobilisations corporelles	-12'306	
Investissements en immobilisations incorporelles	0	0
Vente de titres (obligations et fonds de placements)	3'006'527	-7'123'079
Flux de trésorerie résultant des opérations d'investissement	2'994'221	-7'123'079
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement	0	0
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	2'260'405	-4'279'341
Liquidités au 1er janvier	28'208'492	32'487'833
Liquidités au 31 décembre	30'468'897	28'208'492
AUGMENTATION / DIMINUTION DES LIQUIDITES	2'260'405	-4'279'341

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

1. PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels, établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance.

2. PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels se réfèrent au principe du coût d'acquisition, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan figurent directement dans le commentaire détaillé de la position. Sans autre mention, les autres rubriques du bilan sont évaluées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères:

Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte d'exploitation.

3. TITRES

Les titres sont portés au bilan à la valeur boursière.

Au bilan, dans l'actif circulant, sous la rubrique « Titres » figurent les obligations dont l'échéance est inférieure à 1 an à compter de la date de clôture. Au bilan, dans l'actif immobilisé, sous la rubrique « Immobilisations financières » figurent les fonds de placements à long terme.

4. COMPTE DE RÉGULARISATION

Les actifs et les passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

	2020 CHF	2019 CHF
Actifs : Intérêts courus	0	0
Produits à recevoir / charges payées d'avance	114'479	161'042
Impôts anticipés	54'745	61'576
Total	169'224	222'618
Passifs : Charges à payer	73'858	60'146
Fournisseurs divers	3'125	7'990
Total	76'983	68'136

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 500 et le petit mobilier de bureau ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte d'exploitation.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes:

- Logiciels, mise à jour et développement de programmes informatiques : 2 ans
- Ordinateurs, équipement de bureau, appareils de bureau, agencements : 3 ans
- Aménagement bureaux : 5 ans

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2020	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
Valeurs d'acquisitions								
Etat au 01.01.20		4'840	50'273	111'876	141'958	75'394	30'042	414'383
Entrées			3'342	8'864				12'306
Sorties								0
Situation au 31.12.20		4'840	53'615	120'840	141'958	75'394	30'042	426'689
Corrections de valeurs cumulées								
Etat au 01.01.20		-4'840	-50'273	-111'876	-141'958	-75'394	-30'042	-414'383
Sorties								0
Amortissements			-1'114	-2'988		0		-4'102
Etat au 31.12.20		-4'840	-51'387	-114'864	-141'958	-75'394	-30'042	-418'485
Total valeurs comptables résiduelles		0	2'228	5'976	0	0	0	8'204
Immobilisations par catégorie					8'204	0	0	

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2019	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
Valeurs d'acquisitions								
Etat au 01.01.19		4'840	50'273	111'876	141'958	75'394	30'042	414'383
Entrées								0
Sorties								0
Situation au 31.12.19		4'840	50'273	111'876	141'958	75'394	30'042	414'383
Corrections de valeurs cumulées								
Etat au 01.01.19		-4'840	-50'273	-108'043	-134'972	-75'394	-29'714	-403'236
Sorties								0
Amortissements				-3'833	-6'986	0	-328	-11'147
Etat au 31.12.19		-4'840	-50'273	-111'876	-141'958	-75'394	-30'042	-414'383
Total valeurs comptables résiduelles		0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations par catégorie					0	0	0	

6. FONDS AFFECTÉS

Le tableau du mouvement des fonds expose les variations enregistrées au cours de l'exercice 2020. Le tableau est divisé en deux parties: les « Fonds disponibles » représentent les fonds qui n'ont pas encore été attribués à des projets spécifiques. Les « Fonds engagés » au 31.12 donnent une vision claire des montants réservés pour des projets mais non encore payés. La dernière colonne récapitule les avoirs totaux qui figurent dans les comptes de la CB.

Les produits des collectes de fonds sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont affectés aux fonds respectifs pour lesquels les collectes ont été lancées (« Attributions /affectations dons »). Ces fonds sont attribués aux projets des organisations d'entraide partenaires sur la base de demandes de contribution ayant reçu l'approbation de la Commission de Projets (COPRO) ou de la direction selon les montants (« Engagements 2020 »). Le versement des contributions aux organisations d'entraide partenaires s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des projets (« paiements aux projets »); le financement des étapes suivantes est dépendant des résultats obtenus dans les premières phases. Lors du rapport final de projet, les éventuels fonds versés mais non utilisés par les organisations d'entraide partenaires sont restitués à la Fondation et sont réaffectés dans les fonds (« Remboursements de projets »). En 2020, sur décision du Conseil de Fondation, les fonds libres et legs ont été attribués comme suit : CHF 3 mio au fonds « Child Welfare », CHF 2,5 mio au fonds « Early Response Fund », CHF 2 mio au fonds « Jeunes en rupture en CH », CHF 1,5 mio au fonds « Sans-abri en Suisse », CHF 1'022'362 au fonds « Innovation » et CHF 50'000 au fonds « Promotion humanitaire et échange de savoir ».

7. PRÉLÈVEMENT SUR LES COLLECTES POUR COUVERTURE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Lors de sa séance du 05.06.2019, le Conseil de Fondation a décidé d'autoriser un prélèvement automatique de 5% sur les collectes annuelles, pour contribuer à la couverture des frais de fonctionnement. Pour l'exercice 2020, ce prélèvement représente un montant de CHF 3'152'274.

8. CAPITAL DE DOTATION

Un capital de CHF 200'000 a été affecté à la Fondation lors de sa constitution. Celui ci a été constitué par les intérêts cumulés des sommes provenant d'appels de la Chaîne du Bonheur antérieurs à l'existence de la Fondation.

9. RÉSERVE FINANCIÈRE ET RÉSERVE D'EXPLOITATION

La réserve financière d'une part et la réserve d'exploitation d'autre part ont été constituées initialement en 2012 afin d'assurer le fonctionnement de la Fondation pour les années à venir indépendamment de l'évolution des marchés financiers. Les attributions aux réserves ou dissolutions sont décidées par le Conseil de Fondation. Lors de la séance du 7 avril 2020, celui-ci a décidé d'attribuer CHF 700'000 à la réserve financière et CHF 5'300'000 à la réserve d'exploitation.

10. ETAT DES DÉPENSES PAR NATURE ET PAR FONCTION

Les charges d'exploitation ont été allouées aux divers secteurs d'activité (appui aux projets, recherche de fonds, administration) selon une clé de répartition basée sur la masse salariale attribuée à ces domaines.

Exercice 2020	Appui aux projets 51%	Recherche de fonds 30%	Administration 19%	Total
Frais personnel	1'228'433	722'607	457'651	2'408'691
Amortissements	2'092	1'231	779	4'102
Loyers	73'801	43'412	27'495	144'708
Autres charges	448'075	263'574	166'930	878'579
Total	1'752'401	1'030'824	652'855	3'436'080

Exercice 2019	Appui aux projets 49%	Recherche de fonds 36%	Administration 15%	Total
Frais personnel	1'100'861	808'796	336'998	2'246'655
Amortissements	5'463	4'013	1'672	11'149
Loyers	70'399	51'722	21'551	143'671
Autres charges	346'676	254'701	106'125	707'501
Total	1'523'398	1'119'231	466'346	3'108'976

11. PERSONNEL FIXE ET ORGANES DIRIGEANTS

En 2020, le total des salaires du personnel fixe de la CB, soit 14,8 EPT (14,6 EPT en 2019) s'est élevé à CHF 1'662'044 (CHF 1'543'279 en 2019), le salaire du directeur à CHF 173'270 (CHF 171'000 en 2019) et celui des autres membres de la direction à CHF 439'785 pour 2,8 EPT (en 2019 CHF 433'715 pour 2,8 EPT). Une prime d'ancienneté de CHF 10'552 a également été versée cette année. En 2020, deux membres du Conseil de Fondation ont perçu des jetons de présence dont le montant était conforme au règlement genevois sur les commissions officielles (RS A2 20.01), pour les heures passées en séance (CHF 6'776 au total).

12. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)

Le personnel de la Chaîne du Bonheur est affilié auprès de la Caisse de Pension SRG SSR (CPS), institution juridiquement indépendante. Le 1er janvier 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations au système de primauté des cotisations et le taux d'intérêt technique a été abaissé de 4% à 3,25%. Le 1er janvier 2017, le taux d'intérêt technique a été abaissé, à 2,75%. Suite à cette baisse, la CB a dû verser un montant de CHF 164'658 à la CPS afin de préserver les rentes de ses bénéficiaires. Au cours des années, ce taux technique a été progressivement abaissé, avec une dernière baisse le 31.12.20, à 1,75%, avec les coûts y relatifs à la charge de la CPS. Au 31 décembre 2020, le degré de couverture de la CPS s'élevait à 106.5%.

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

En CHF	Excédent / découvert	Part économique de l'entité		Var.exer.préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.20	31.12.19			2020	2019
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	202'649	202'649	245'653
Total	0	0	0	0	202'649	202'649	245'653

13. PRESTATIONS A TITRE GRATUIT

Les prestations des téléphonistes bénévoles, des animateurs radio/TV et les autres prestations SRG SSR lors des appels aux dons ne peuvent pas être quantifiées et sont mentionnées ici pour mémoire.

14. DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	CHF 2020	CHF 2019
Dettes envers des institutions de prévoyance	-	-

15. HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

	CHF 2020	CHF 2019
Honoraires pour des prestations en matière de révision	28'000	36'000

16. VALEUR RÉSIDUELLE DES DETTES DÉCOULANT D'OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

	CHF 2020	CHF 2019
Bail fixe auprès de la SSR jusqu'au 31.12.2024 pour les bâtiments de bureau	390'000	520'000

17. DÉTAIL CONCERNANT LE RÉSULTAT FINANCIER

	CHF 2020	CHF 2019
Intérêts sur c/c, placements et obligations	156'485	177'198
Plus-values sur titres (cours et changes) réalisées	0	66'675
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	333	25'691
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	1'834'333	3'451'863
Produits financiers	1'991'151	3'721'427
Courtage, commissions, TF, frais, droits de garde, etc.	-56'546	-54'469
Moins-values sur titres (cours et changes) réalisées	-189'622	-152'215
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées		0
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	-59'674	-115'584
Charges financières	-305'842	-322'268
Total résultat financier	1'685'309	3'399'160

Les plus-values/moins-values sur titres issues des mandats discrétionnaires confiés aux banques sont considérées comme non-réalisées jusqu'au retrait de l'intégralité du mandat.

18. ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur à la date d'arrêté des comptes qui nécessite une modification des états financiers présentés.